



CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL

PRESENTATION DES PROPOSITIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

Lors de son lancement le 8 février 2021, le Conseil Consultatif Communal de Darvoy a répertorié les différentes thématiques sur lesquelles il souhaitait travailler au cours de son mandat. Parmi elles, il a choisi d'orienter ses réflexions sur les « déplacements doux », non seulement au sein de la commune, mais également entre Darvoy et les communes voisines.

Après plusieurs mois de concertation, pourtant rendue compliquée par les contraintes liées à la crise sanitaire, le Conseil Consultatif souhaite présenter au Conseil Municipal le fruit de son travail, sous la forme de vingt-quatre propositions.

Ces propositions se projettent aussi bien à court terme que dans une vision à plusieurs années. Elles sont regroupées selon plusieurs thèmes :

- Les déplacements en vélo au sein de la commune, dans l'idée d'un usage au quotidien
- Les déplacements en vélo vers ou depuis les communes voisines : Jargeau, Sandillon, Férolles, Saint-Denis de l'Hôtel. Ces déplacements relèvent aussi bien du loisir que de la nécessité de se rendre à un rdv, faire des achats, ou rejoindre à terme la gare TER de Saint Denis de L'hôtel ou l'aire de covoiturage de la déviation.
- Un focus sur la future déviation permet d'émettre des points de vigilance, afin de s'assurer que cet axe, clairement dédié aux voitures, n'entrave pas par ailleurs les déplacements doux, actuellement en plein essor. Ce focus tient compte également des interrogations concernant les exploitants agricoles.
- Les déplacements cyclistes orientés loisirs, notamment dans le cadre de « La Loire à vélo »
- Les déplacements piétons au sein de la commune, pour se rendre à l'école, aux commerces, etc
- Des propositions de parcours pédestres, aussi bien pour les Darvoisiens que pour les touristes désireux de découvrir notre commune

Les propositions du Conseil Consultatif sont détaillées dans le tableau suivant :

N°	Proposition
Vélo – trajets au quotidien	
1	<p>Rendre accessibles à contre-sens pour les vélos, les rues à sens unique (panneaux "sens interdit sauf vélos") :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rues communales concernées : rue des Tilleuls, rue de la Croix-Rouge, rue de la Chaise et rue du Clos Richard - rue CCL concernée : rue de la Pelle
2	<p>Panneau "Stop Vélo" et miroir en face de l'intersection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'angle rue des Tilleuls / rue des Ormeaux (sens église vers la rue des écoliers) - à l'angle rue de la Croix-Rouge / rue du Château d'eau (sens vers les Prouteaux)
3	<p>Aménager un tronçon de piste cyclable sur le trottoir Nord de la RD, de la rue de Puiseaux jusqu'au feu de la mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - raccordement à la piste cyclable qui longe la RD jusqu'à la sortie de Darvoy - permettrait de bénéficier de la traversée au feu ou sur le plateau surélevé - délesterait la piste partagée avec piétons et poussettes sur le trottoir de la mairie <p>En profiter pour sécuriser le croisement de la piste cyclable sur le trottoir Sud avec le plateau surélevé</p>
4	<p>Entretien / rénover / sécuriser la piste cyclable le long de la RD afin qu'elle reste praticable</p> <p>Lutter contre les stationnements sur la piste cyclable, sur l'ensemble du parcours. Point noir au niveau de la boulangerie, où circulent aussi beaucoup de piétons et de poussettes.</p> <p>=> appel au civisme => proposer des solutions de stationnement alternatives (créer des places de stationnement, ou faciliter l'accès à des places existantes) => panneaux + contrôles gendarmerie ? => plots</p> <p>Le Conseil Consultatif propose de favoriser le dialogue et de mettre en oeuvre des mesures de façon progressive, afin de miser sur une prise de conscience.</p>
5	<p>Baliser de façon permanente les parcours du vélobus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurisation des jeunes en vélo toute l'année - sensibilisation des automobilistes même hors période « officielle » du vélobus
6	<p>Sécuriser les accès en vélo des jeunes vers le stade. Apaiser la circulation rue du Bourg Neuf. Des discussions sont en cours avec la mairie mais les aménagements futurs doivent tenir compte des remarques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les chicanes ne seraient a priori pas judicieuses car elles entraveraient la circulation des gros matériels agricoles et du bus scolaire. - Pour les mêmes raisons, transformer le carrefour en rond-point ne semble pas une option pertinente - Mettre la rue en sens unique risque de compliquer la desserte des nouveaux lotissements et de déporter le trafic dans d'autres rues - Le rétablissement des stops à l'intersection avec la rue de la sente aux vaches pourrait réduire la vitesse et assurer la sécurité <p>A terme, une réfection de la rue semble nécessaire, en sécurisant ses côtés pour favoriser la circulation des cyclistes et des piétons</p>

Vélo – déplacements inter-communes	
7	<p>Quatre axes de communication avec Jargeau à valoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la levée (un seul point de connexion à Darvoy, rue de la Loire) - la rue de l'église : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ circulation à apaiser dans cette rue ⇒ traversée de la RD à revoir au niveau de Chérelle, surtout dans le sens Darvoy – Jargeau ⇒ pistes marquées au sol sur les côtés de la RD entre Chérelle et l'entrée de Jargeau, plutôt que l'espace marqué en milieu de voie - le chemin de Chamont : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ améliorer la jonction avec la RD car pour rejoindre Jargeau, il faut traverser sur simple passage piétons, ou revenir 150m en arrière (sur accotement non stabilisé) pour bénéficier du passage protégé par un feu tricolore - la RD951, avec une piste souvent encombrée (stationnements, poubelles) <p>=> Des Points noirs à traiter</p>
8	<p>Sécuriser la traversée du pont actuel de Jargeau/SDH</p> <p>Voie de communication importante entre les villages : accès au collège de Jargeau pour SDH, accès à la future gare de SDH pour Jargeau et Darvoy (voire pour d'autres communes voisines, notamment avec des Vélos à Assistance Electrique)</p> <p>Circulation en vélo dangereuse, beaucoup d'anciens et de collégiens renoncent à l'utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - abaisser les trottoirs ? - revoir le partage des voies ? (Chaussée partagée autos/vélos dans un sens, trottoir partagé piétons/vélos dans l'autre) <p>Selon le Conseil Consultatif, l'option la plus sécurisée et favorisant un usage piéton et cycliste maximum serait la construction d'une passerelle.</p>
9	<p>Profiter du remembrement pour élargir la route de Férolles, non pour favoriser la vitesse mais pour réaliser des aménagements spécifiques pour sécuriser les déplacements doux (chicane, voie dédiée ...)</p> <p>Prolonger la route de Férolles jusqu'au rond-point sur la RD</p>
10	<p>Trois axes de communication avec Sandillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la levée - la RD951, à sécuriser : prolonger la piste cyclable de Darvoy vers Sandillon <ul style="list-style-type: none"> ⇒ accès de Darvoy jusqu'à la zone de covoiturage et au futur rond-point ⇒ raccordement à la levée via la route d'accès à La Ligérienne ⇒ traversée de Bel-Air et jonction avec la piste de Sandillon (au niveau du Super U) <p>Chemin de Champmarcou : accès à préserver une fois la déviation en service (traversée à la Croix d'Azon ; piste cyclable depuis/vers le rond-point)</p>
Focus déviation	
11	<p>Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle déviation, prévoir une possibilité de franchissement cyclable et agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau du chemin de La Motte - Au niveau du chemin de Champmarcou <p>Au niveau de la RD (pistes aménagées)</p>
12	<p>Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle déviation, prévoir un parcours cyclable depuis le pont jusqu'au chemin de Champmarcou (et même au-delà)</p>

13	Prévoir un accès cyclable à la zone de covoiturage avec stationnement sécurisé (cage à accès contrôlé par badge par exemple)
14	Prévoir un mur antibruit avec végétalisation aux abords de la déviation, de La Motte jusqu'au pont, y compris au niveau du remblai entre la levée et le pont.
Vélo – loisirs, tourisme	
15	Atelier de réparation libre-service, à prévoir en centre-ville près des commerces et/ou des centres d'intérêt
16	Sur la levée, balisage « vers Darvoy » à compléter de « commerces », ou « points d'intérêt » ou « variante » au niveau de la rue de la Loire
Piétons et vélos – parcours loisirs	
17	Maintenir praticable le chemin en bord de Loire entre Jargeau et Sandillon, avant, pendant, et après les travaux du futur pont, y compris sous le pont et quelle que soit la hauteur de La Loire Revoir ce parcours avec la Maison de Loire (anciens panneaux à restaurer ?)
18	Créer un accès au bord de Loire depuis la rampe de “La Loire à vélo” qui passe sous le remblai (passage agricole en début de pont)
19	Passerelle au niveau de La Ligérienne pour permettre la traversée du chenal lorsque la Loire est haute (au niveau de la ballastière)
Piétons	
20	Profiter du remembrement pour créer un chemin d'accès à la levée au niveau du Clos Saint-André, avec une rampe d'accès à la levée. Cela permettra d'accéder à la Loire via la rampe qui sera construite dans le cadre du chantier du pont pour assurer la continuité de “La Loire à vélo”.
21	Plusieurs parcours pédestres ont été envisagés au sein de la commune : <ul style="list-style-type: none"> - Le « grand tour » de Darvoy, suivant à peu de chose près les contours de la commune - Un grand parcours, empruntant notamment la « petite » levée - Deux petits parcours dans la partie nord de la commune église - Un petit parcours reliant toutes les venelles entr'elles - Une ou deux petites boucles au sud de la commune Leurs tracés ont été élaborés sur un plan selon une première ébauche. Il est envisagé d'afficher ces parcours au niveau de l'église, qui est le point de départ d'une majorité des parcours Les petits parcours situés au sud de la commune pourraient être affichés au niveau du stade, bien placé pour être un autre point de départ.
22	Monter une commission pour élaborer précisément les parcours : <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les points d'intérêt : mares, bîmes, ... - Dans le cadre du remembrement, saisir les opportunités de préserver des chemins communaux pour proposer plus de parcours - Thèmes des parcours à définir avec flore, ou géologie, activité agricole, faune - Circuits de découverte intra-Darvoy et en lien avec les communes voisines => à rapprocher de la commission de la CCL => Distinguer vélo/piétons

23	Positionner des bancs (ainsi que des poubelles, voire de petites aires de jeux) <ul style="list-style-type: none"> - sur les trajets quotidiens : place de l'église, rue du château d'eau, rue de l'église, rue de la Loire, rue des écoliers - Dans les endroits visibles et bien éclairés (éviter le trafic / la consommation de drogue) - Au départ des boucles de promenade, notamment au stade
24	D'autres idées de parcours seront envisagées en relation avec les communes voisines, qui ont également des projets de cet ordre : Saint-Denis de l'Hôtel, Jargeau Points de diffusion à voir avec Jargeau d'une part, et sur Internet d'autre part (sites comme « visio-rando » ou de l'OT) Voir avec St Denis pour préparer un parcours entre les ponts

Le Conseil Consultatif Communal espère que le Conseil Municipal pourra prendre en compte ces propositions, et pourra, à la demande du Maire, travailler plus en détail celles qui le nécessiteraient.

A compter de septembre, le Conseil Consultatif orientera ses réflexions vers de nouvelles thématiques.